

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 JUILLET 2017

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 18 juillet 2017

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 5 juillet 2017

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2017-41

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. COUTURIER

OBJET

OPERATION DE
LOGEMENT SOCIAL PAR
GRANDLYON HABITAT -
50-52 RUE COSTE -
PARTICIPATION
FINANCIERE DE LA VILLE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX (par proc. à M. TOLLET), M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à M. JOINT), M. MANINI, M. COUTURIER, M. DIALLO (par proc. à Mme WEBANCK), Mme BREMOND (par proc à Mme HAMPARSOUMIAN), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA (par proc. à Mme MAINAND à partir du vote sur procès-verbal), M. TAKI, Mme BASDEREFF (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), M. CHAVANE (par proc. à M. JOUBERT), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme CARRET), M. PETIT (par proc. à M. ROULE), Mme HAMZAOUI, Mme NICAISE (par proc. à M. THEVENOT), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA (par proc. à M. MATTEUCCI), M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. MANINI), Mme ROQUES (par proc. à M. COUTURIER), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL (par proc. à M. TAKI jusqu'au N° 2017-44), M. ANDREO, Mme BLACHERE (par proc. à Mme CRESPIY)

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : C. TOLLET

GRANDLYON HABITAT est un Office Public de l'Habitat, créé en 1920. Il est rattaché à la Métropole de Lyon, et intervient dans le domaine de l'habitat social et du service aux collectivités.

Son parc immobilier compte plus de 250 résidences avec 26 000 logements, sur une vingtaine de communes dans le périmètre métropolitain.

Sur Caluire et Cuire, GRANDLYON HABITAT compte au dernier inventaire S.R.U. 567 logements.

Ce bailleur s'est porté acquéreur en 2014 d'un immeuble de 60 logements. Il prévoit des travaux d'amélioration divers (menuiseries des logements, isolation thermique extérieure, mise en place d'une VMC, travaux d'électricité, rénovation de la chaufferie...).

Pour permettre l'équilibre financier du projet, le bailleur sollicite de la Ville une participation financière globale de 70 975 €, soit 49 827 € au titre des P.L.U.S. et 21 148 € pour les P.L.A.i..

Ces montants sont calculés sur la base de 35 €/m² de surface utile.

Ces logements seront intégrés dans le décompte des logements sociaux au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
à l'unanimité, par 43 voix pour,

- APPROUVE

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logement social de 60 logements (42 P.L.U.S. et 18 P.L.A.i) par GrandLyon Habitat au 50-52 rue Coste,

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière,

- DIT

que la dépense de 70 975 € sera prélevée sur les crédits de paiement 2018 de l'autorisation de programme " participation au logement social ". Ils seront imputés selon le plan de compte fonction 72 nature 2042.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 18 juillet 2017
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET